

Nouvelles du projet #13



Les résultats de l'enquête de validation de l'analyse d'exercice des IP sont maintenant disponibles

Le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) est heureux de publier les résultats de l'enquête de validation de l'analyse d'exercice des IP, qui a été facilitée par Meazure Learning et supervisée par le comité directeur du plan de projet de mise en œuvre du cadre de réglementation des infirmières praticiennes (CRIP-PPMO).

Merci aux IP membres du comité consultatif du projet d'analyse de l'exercice, qui ont fourni leur expertise en la matière pour la rédaction des énoncés d'exercice des IP, ainsi qu'aux IP de partout au Canada qui ont répondu au sondage de validation.

La réalisation de cette analyse d'exercice des IP constitue une étape clé pour éclairer la pratique des IP et élaborer le nouvel examen national d'entrée en pratique des IP.

Le sondage, en anglais et en français, a été envoyé à toutes les IP inscrites pour exercer au Canada grâce à plusieurs efforts de sensibilisation juridictionnels et nationaux pour encourager leur participation. Pour valider les ébauches d'énoncés d'exercice, on a demandé aux IP de donner leur point de vue sur ce que l'on attend généralement d'une IP en début de pratique en évaluant l'importance et la fréquence de chaque ébauche d'énoncé d'exercice.

Plus de 1 000 IP ont répondu au sondage, ce qui représente un taux de réponse de 12,5 pourcent.

DANS CETTE ÉDITION

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE VALIDATION DE L'ANALYSE D'EXERCICE DES IP SONT MAINTENANT DISPONIBLES



Résultats

Les IP membres du comité consultatif ont examiné les résultats du sondage, concentrant leurs discussions sur les ébauches d'énoncés d'exercice qui ont reçu des notes d'importance et de fréquence inférieures. Sur la base de cet examen, ils ont apporté quelques révisions pour améliorer la compréhension.

Les résultats de cette analyse d'exercice des IP réaffirment les preuves fondamentales en faveur de l'adoption d'un modèle national de réglementation des IP - soit, que les IP débutantes au Canada seront prêtes à exercer auprès de clients tout au long du continuum de la vie et dans divers milieux d'exercice. . À l'instar des résultats de l'analyse d'exercice de 2015, les résultats récents n'ont montré aucune différence systématique ou significative entre les réponses par catégorie d'IP ou en fonction des catégories d'exercice ou de spécialisation (famille/tous âges, adulte et pédiatrique).

Lisez le résumé de l'analyse d'exercice (disponible en anglais et en français) pour plus d'informations sur la manière dont le sondage a été mené, sur la manière dont les IP ont informé et validé les énoncés d'exercice, ainsi qu'un résumé des résultats.

Le rapport complet de l'analyse d'exercice est également disponible en anglais et en français.

Quelle est la prochaine étape?

Maintenant que l'analyse d'exercice est terminée, Meazure Learning travaille avec un comité national d'IP, utilisant l'analyse d'exercice pour élaborer le plan du futur examen national d'IP de niveau d'entrée. Le plan devrait être achevé et partagé en début 2025.

De nombreux programmes de formation IP à travers le pays ont révisé leur programme d'études et ont commencé à offrir leurs programmes révisés en septembre (2024), formant les étudiants IP pour exercer auprès de clients tout au long du continuum de la vie et dans divers milieux d'exercice. Ces programmes ont été élaborés en fonction des compétences du niveau débutant des IP révisées. Les étudiants IP inscrits dans ces programmes passeront le nouvel examen national d'entrée lorsqu'ils obtiendront leur diplôme en 2026.

D'autres programmes de formation à travers le pays révisent actuellement leurs programmes de formation des IP et commenceront à offrir les nouveaux programmes en 2025.

Merci encore aux IP qui ont participé et informé cette analyse d'exercice des IP. Si vous avez des questions sur le CRIP-PPMO, visitez la page Web du projet pour consulter les informations ou soumettre vos questions.

Surveillez le prochain numéro du bulletin d'information, qui fournira plus d'informations sur la manière dont les organismes de réglementation des soins infirmiers géreront l'inscription des IP actuellement autorisées à exercer dans une spécialité ou une catégorie d'exercice.